

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	14

Séance du 28 septembre 2023

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine MALAISE (Maire).*

Date de la convocation
21 septembre 2023

Date de la séance
28 septembre 2023

**Présents :** Catherine MALAISE, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Justine MARCY-CHINCHILLA, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

**Absents ayant donné procuration :** Chantal WAGNER par Patrick MATHIEU, Brigitte GODART par Catherine MALAISE, Frédéric LEFEVRE par Audrey POTAUFEUX

**Absents excusés :**

**Absents :** Damien GOULARD

N°2023\_09\_06B

**Secrétaire de séance :** Jocelyne LARUE

Mise en vente des coupes de cloisonnements et de taillis par la Coopérative LIGNEO

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, lequel dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations, les affaires de la commune,

**VU** la délibération n° 2023/09/05B relative à l'adhésion à la Coopérative LIGNEO, du 28 septembre 2023,

**CONSIDÉRANT** la mise en vente des coupes de cloisonnements et de taillis marqué l'hiver dernier par la Coopérative Forestière Marnaise,

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue par l'entreprise KF Energie Bois au prix de 9€/tonne,

**CONSIDÉRANT** que la Coopérative prélève 7,25 % du prix de vente pour moins de 10 000 € avec un minimum de 600 €,

**CONSIDÉRANT** la proposition du Maire et des adjoints d'approuver cette vente,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, 1 abstention,

**AUTORISE**

- la vente par la Coopérative LIGNEO des coupes de cloisonnements et de taillis à l'entreprise KF Energie Bois au prix de 9€/tonne.
- le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Le Maire,  
Catherine MALAISE



RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/10/2023 051-215104159-20230928-2023_09_06B-DE

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/10/2023 051-215104159-20230928-2023_09_06B-DE